

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31/03/2005 - Convocation du 24/03/2005
Compte rendu affiché le : 08/04/2005

Président de séance : M. Paul LAFFLY
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	20
Votants	22

Présents : M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. FAURE; M. POINT; M. CHATUT; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; Mme WYMAN; Mme BROSSARD; M. GOSSET; Mme MARMONIER; Mlle VEYRIER; Mme PERRIN; Mme GLATARD; Mme DESVIGNES; M. GONDELAUD; Mme ZUILI; M. FORGET

Absents représentés : M. CHRETIN (pouvoir à M. RODRIGUEZ); M. MEYER (pouvoir à M. POINT)

Absents excusés : Mme BERRA; M. FERNANDES

Absents : M. MACHURAT; Mlle MILLET; M. BELLOT; Mme LABASOR; M. BOUREZG

Objet : Marché public : Perception et passerelle

En application du Code des Marchés Publics, la commune a lancé une procédure d'appel d'offres ouvert pour la réalisation des travaux d'aménagement de la perception et la création d'une passerelle destinée à desservir les nouveaux locaux ainsi réalisés.

Pour mémoire, il convient de rappeler que le conseil municipal a pris la décision d'engager cette opération afin d'héberger le trésor public, administration nouvellement réorganisée, dans l'aile Ouest de l'Hôtel-de-Ville.

Pour rendre le service totalement indépendant des services municipaux, il a été décidé dans le même temps de réaliser une passerelle réunissant par-dessus les doutes cette partie du bâtiment à la place située devant la MJC.

À l'issue de la procédure de choix des entreprises, les résultats suivants ont été enregistrés :

Lots	Désignation	Entreprises retenues	Marché n°	Montant en €
1	Démolitions-Gros œuvre-VRD	Bailly SAS	05-25	48 339,04
2	Passerelle métallique-Serrurerie	Biometal Construction	05-26	48 683,18
3	Menuiseries bois int./ext.	Entreprise Clément	05-27	49 020,18
4	Cloisons/Peinture/Plafonds suspendus	Sté Nouvelle Paluan	05-28	42 280,39
5	Revêtement sol mince	Ulti Service SA	05-29	11 095,31
6	Plomberie sanitaire/chauffage gaz/VMC	Ets Mury	05-30	41 319,68
7	Electricité/Courants Faibles	Guillot SA	05-31	32 404,00

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le code des marchés publics, notamment son article 28
- VU la procédure adaptée engagée en vue de la sélection des entreprises chargées de la réalisation du projet défini ci-dessus,
- VU les entreprises retenues pour procéder auxdits travaux,
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés définis ci-dessus et à procéder à toutes les opérations s'y rattachant,**
- **PRECISE que les crédits nécessaires au financement de ces travaux sont prévus au budget communal 2005 - opération 0025 article 2 313 fonction 020**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme,
NEUVILLE-SUR-SAÛNE,
Le 31 mars 2005
Le Maire,
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le 11/04/2005
Publication ou affichage du 11/04/2005
Paul LAFFLY,
Maire.